Information produit
à des fins publicitaires 22.11.2026

BANQUE MIGROS

Placement à terme de la Banque Migros

Envisagez un placement à court terme pour améliorer le produit des intérêts

Souhaitez-vous investir avantageusement à court terme des liquidités superflues, pour vous-même ou pour votre entreprise? Examinez le placement à terme de la Banque Migros pour 1 à 12 mois, en complément de votre compte courant.



Fixe – taux d'intérêt jusqu'à 12 mois
Une fois fixé, le taux d'intérêt attrayant reste inchangé pendant la durée du produit.



Stable – fluctuations de valeur exclues
L'avoir en francs suisses n'est soumis à aucune fluctuation de valeur.



Sûr – prévisibilité élevée
Le placement peut être calculé précisément à la date du versement.

Banque Migros SA
banquemigros.ch/contact

Disponibilité
L'offre est proposée aux particuliers et aux entreprises.

Variantes
Le produit est géré en CHF, EUR et en USD (autres monnaies sur demande).

Particularités
La durée est de 1 mois au minimum et de 12 mois au maximum. Un investissement s'élève à CHF 100 000 ou la contre-valeur en EUR ou USD.

Retrait
Aucun retrait n'est possible avant l'échéance. Le placement à terme est prolongé ou remboursé à l'échéance.

Revenus
Les intérêts sont calculés selon l'usance internationale et crédités en une seule fois à l'échéance.

Dépôt à terme et argent au jour le jour, taux d'intérêt	sur demande

Frais principaux

Banque Migros	
Dépôt à terme et argent au jour le jour, conservation	gratuit

Opportunités
- Possibilité de fixer un taux d'intérêt attrayant à moyen terme. Les baisses du taux d'intérêt avant l'échéance sont exclues.
- L'avoir n'est soumis à aucune variation de cours.
- Jusqu'à un montant de CHF 100 000 par client, les avoirs sont protégés par le fonds de sûreté suisse et garantis légalement.

Risques
- Le taux d'intérêt d'un placement à terme ne peut pas être fixé à l'avance.
- Une hausse du taux d'intérêt avant l'échéance est exclue.
- Le remboursement anticipé n'est possible que moyennant une indemnité de résiliation anticipée – quel que soit le motif.
- Le taux d'intérêt proposé pour le renouvellement à l'échéance peut être plus bas (en fonction du marché).
- Par rapport à des intérêts calculés selon l'usance suisse, le calcul selon l'usance internationale peut réduire le crédit d'intérêt d'un facteur pouvant atteindre 0,033.

Informations supplémentaires
- En cas de besoin de fonds inattendu avant l'échéance, le placement peut être donné en nantissement.
- Des alternatives telles que le placement au jour le jour ou le compte courant sont à envisager lorsque la durée de l'excédent de liquidités est inconnue d'avance.
- Des alternatives telles que les obligations de caisse ou les fonds de placement sont à envisager lorsque la durée de l'excédent de liquidités est supérieure à un an.

Examinez aussi nos fonds de placement

banquemigros.ch/fonds

Le présent document s'adresse aux personnes domiciliées en CH et non assujetties à l'impôt aux États-Unis. Les informations sont utilisées à des fins publicitaires. Elles ne constituent ni une offre, ni une invitation à acquérir ou à vendre des instruments financiers, ni une recommandation personnelle. Les CGV de la Banque Migros SA et les contrats signés sont déterminants à cet égard. La banque peut ajuster les frais à tout moment dans le cadre des dispositions légales et s'engage à en informer la clientèle de manière appropriée. Le montant actuel des frais peut être consulté à tout moment dans la brochure «Prix des prestations».